

Peut-être n'ai-je pas suffisamment précisé qu'actuellement, d'après la politique en vigueur, l'émigrant d'Angleterre vient de sa propre initiative et à ses propres frais; le gouvernement ne paye rien.

L'hon. M. CAMPBELL: Mais il s'agit surtout de personnes déplacées.

Le capitaine BRAND: Cela regarde entièrement l'O.I.R. Je ne vois pas pourquoi elle ne s'en occuperait pas, si cela lui était offert, et je me rappelle qu'on lui a laissé entendre que ce le serait peut-être.

L'hon. M. CAMPBELL: Est-ce que le *Beaverbrae* navigue pour le compte de l'O.I.R.?

Le capitaine BRAND: Non monsieur, il navigue exclusivement pour le compte de la Canadian Pacific Steamships qui en assume les frais et en retire les profits. La seule restriction imposée par le gouvernement est qu'en échange de sa contribution aux frais de transformation du navire, le C.P.R. s'est engagé à amener, au retour vers l'ouest, les passagers que le gouvernement désigne. Pour le moment, le gouvernement a décidé que le navire doit aller en Allemagne, à Bremerhaven, et en ramener les parents qui ne sont pas nécessairement laissés aux soins de l'O.I.R. Leurs frais sont payés par les membres de leurs familles qui sont au Canada; en outre, le Canadian Christian Council for Resettlement of Refugees s'occupe dans une certaine mesure, je dirai même une grande mesure, de réunir ces gens-là, de les faire embarquer et de percevoir le prix de leur passage.

L'hon. M. MURDOCK: A-t-il été question d'envoyer l'*Aquitania* chargé vers l'ouest et vide vers l'est?

Le capitaine BRAND: Oui monsieur, la chose a été discutée jusqu'à un certain point, mais cela serait très onéreux.

L'hon. M. MURDOCK: Alors cela a été sérieusement étudié.

Le capitaine BRAND: Oui, et les pourparlers,— sur lesquels, je le répète, je ne peux m'étendre plus longuement, car ils ne sont pas terminés,— visent à mettre une proportion bien définie de couchettes à la disposition des émigrants à destination de l'ouest, quoi qu'il arrive. Bien entendu, c'est tout ce que l'on peut faire en vertu du programme actuel; s'il n'y a pas d'émigrants pour les prendre, on n'y peut rien.

L'hon. M. CAMPBELL: Savez-vous s'il y a une différence entre la façon de procéder du Canada et celle de l'Australie relativement à l'affrètement des navires?

Le capitaine BRAND: Les Australiens, autant que je sache, ont ce qu'ils appellent le système de l'assistance aux émigrants. Je pourrai être plus explicite dans un instant au sujet de ce que fait l'Afrique du Sud; mais franchement je ne sais en quoi consiste ce système d'assistance aux émigrants. Si l'on veut me permettre une diversion, je dirai qu'à Londres je me suis tenu en quelque sorte un peu à l'écart des affaires australiennes, car l'Australie cherchait elle-même très activement à acquérir l'*Aquitania* à l'époque; mais je me suis effectivement renseigné auprès des Sud-africains. Les Australiens ont un système d'assistance et apparemment un certain nombre de navires disposant de places pour les immigrants à destination de leur pays. J'ai calculé, l'autre jour, ce à quoi ces navires équivaldraient de notre côté; or si l'on considère que le trajet est long pour aller en Australie et que ces navires ne font que trois, ou peut-être quatre voyages, mais c'est peu probable, nous aurions, avec l'*Aquitania*, l'équivalent de ce qu'a l'Australie en fait de places avec couchettes.